REGLEMENT BOURGUMRUN 89 000

Chaque participant s'engage à :

- Etre en procession de tous ses documents d'identité, à jour,
- Etre en possession de son Permis de Conduire, en cours de validité,
- Etre en possession de la carte grise du véhicule, en cours de validité,
- Etre assuré(e) en Responsabilité Civile,
- Confirme que son véhicule est conforme à sa carte grise,
- Respecter le Code de la Route.

Annulation

En cas d'annulation totale par l'organisateur l'intégralité des sommes encaissées sera remboursée. En cas d'annulation par le participant :

- 1 mois avant la date de l'événement : Remboursement des sommes versées.
- Inferieur à 1 mois : Aucun remboursement ne pourra être accordé.

Paiement

Paiement par chèque à l'ordre de 3PO à retourner avec le bulletin d'inscription ainsi que le règlement dument signé à l'adresse suivante :

3PO

1 Hameau des Joubards 89 110 LA FERTE LOUPIERE

Engagement

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement les instructions données par l'organisateur. L'organisateur ne pourra être tenu responsable de quelque dommage que ce soit survenu aux conducteurs et ses passagers (ères), aux véhicules de quelque nature que ce soit, et durant toute la durée de l'événement.

BourgumRun ne peut être tenue pour responsable des retards, des modifications, des annulations partielles ou totales, des restrictions imposées par les autorités locales, départementales et régionales, ou par des évènements climatiques ou extérieurs graves comme le Covid 19.

Les participants autorisent les organisateurs à publier sur internet des photos de leurs véhicules, de leur personne ou accompagnateur sans aucune restriction ni contrepartie.

En acceptant de participer à cette événement vous en acceptez ces conditions.

Exclusions

Nom

L'organisateur se réserve le droit d'exclure toute personne dont il jugerait que le comportement pourrait nuire au bon déroulement de cet évènement, tant au niveau de l'ambiance que de la sécurité. Cette possibilité d'exclusion s'applique également aux véhicules qui pourraient être jugés inadaptés, en mauvais état, trop bruyants ou non-conformes. L'organisateur est seul juge de ses appréciations et décisions.

Décharge de responsabilité

Je décharge de toute responsabilité par la présente lettre les organisateurs de BourGumRun lors de ma participation à l'événement.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès des organisateurs. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de la participation à l'événement. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et y adhère..

Prénom

ıre
II C